

ZONE de SECOURS

HAINAUT CENTRE

Place Communale 1

7100 LA LOUVIERE

Secrétaire du Conseil :

Pina ALONGI

Tél : 064/27.79.60

Email : palongi@lalouviere.be

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil Zonal

11 mars 2015

M. J. GOBERT (La Louvière), Président
M. V. LOISEAU (Dour),
M. X. DUPONT (Ecaussinnes),
M. O. SAINT AMAND (Enghien),
M. D. DRAUX (Frameries),
M. E. THIEBAUT (Hensies),
M. D. OLIVIER (Saint-Ghislain),
Mme B. CULQUIN (Jurbise),
Mme I. GALANT (Lens),
Mme V. DAMEE (Quiévrain),
Mme B. POLL (Seneffe),
M. JC DEBIEVE (Boussu),
Mme A. TOURNEUR (Estinnes),
M. L. DEVIN (Binche),
M. K. DEVOS (Chapelle-les-Herlaimont),
M. C. MOUREAU (Morlanwelz),
M. JP. LEPINE (Quaregnon), *Bourgmestres*

Mme P. ALONGI, *Secrétaire du Conseil*
M. P. STAQUET, *Commandant de la zone*

M. BARVAIS (Mons), *Président CPAS, Expert*

OBJET : Affiliation IMIO - Utilisation du logiciel Plone-Meeting -Approbation

Le conseil zonal, en séance publique ;

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civil et notamment les articles 14 et 18 ;

Vu les statuts de l'Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle, en abrégé IMIO scrl ;

Considérant la volonté du Ministre des Pouvoirs Locaux de mettre en place une structure unique afin de promouvoir et coordonner la mutualisation de solutions organisationnelles et de produits et services informatiques pour les pouvoirs locaux de Wallonie de manière coordonnée avec les instances en charge de ces matières au niveau régional wallon (Easi-wal et DTIC) ;

Considérant l'objet social d'IMIO scrl qui a pour objectif de promouvoir et coordonner la mutualisation de solutions organisationnelles, de produits et services

informatiques pour les pouvoirs locaux de Wallonie (cfr statuts joints en annexe de la présente délibération). Que la société précitée propose en effet ce qui suit :

1. une offre cohérente d'outils informatiques mutualisés et interopérables avec la Wallonie:

a. soit par le biais de la centrale de marchés ou d'achats qui acquerra via marchés publics des applications informatiques "métiers" de qualité et à un prix globalement plus avantageux pour les pouvoirs locaux que s'ils avaient acheté isolément les mêmes applications;

b. soit par le développement, en interne, d'applications informatiques génériques et paramétrables, créées en mutualisation sous licence libre. Dans ce cadre, la structure gèrera un patrimoine de logiciels libres cohérents et robustes, appartenant aux pouvoirs publics, dont elle garantira la maîtrise technique en interne, l'évolution, la pérennité et la diffusion dans le respect de la licence libre ;

2. des solutions organisationnelles optimisées aux pouvoirs locaux (processus simplifiés, ...) ;

Considérant qu'IMIO scrl a étendu ses services aux zones de police, aux CPAS mais également aux zones de secours ;

Considérant que la zone de secours Hainaut Centre doit acquérir un logiciel de gestion informatisé pour son bon fonctionnement et notamment la gestion moderne des séances du collège et du conseil ;

Considérant que conformément aux statuts d'IMIO scrl, la zone est tenue d'y être membre. L'affiliation se fait en souscrivant dans la capital de la société un apport en numéraire de X euros : une part B ayant une valeur de 3,71 euros et une part A ayant une valeur de 18,55 euros ;

Considérant que le montant de la souscription est imputé sur les crédits ordinaires ;

DECIDE :

Article 1er : d'approuver l'affiliation de la zone de Secours à l'Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle, en abrégé IMIO scrl ;

Article 2. de transmettre la présente délibération :

- à Monsieur le Gouverneur de la Province de HAINAUT,
- à Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
- à Monsieur le Comptable spécial de la zone de secours.

Par le Conseil:

**La Secrétaire du Conseil,
Pina ALONGI**

**Le Président du Conseil,
Jacques GOBERT**

Pour expédition conforme :

La Secrétaire du Conseil,

Pina ALONGI

Le Président du Conseil,

Jacques GOBERT